

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16/05/2023 à 20H30

Le 16 mai 2024, les membres du conseil municipal, convoqués le 2 mai 2024, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur DOLÉ, Maire.

Présents : MM. Sébastien DOLÉ, Yves TRUCHON, Thierry BERTRAND, Christophe MACQUART, Stéphane VISNEUX et Mme Adeline HÉNIN. (6)

Absents excusés : MM. Benjamin WATIER (pouvoir donné à Mme Adeline HÉNIN), Mickaël MIMIN (pouvoir donné à M. Stéphane VISNEUX) Mme Aurélie RODRIGUES DA CRUZ (3)

Absent :-

Secrétaire de séance : Mme Adeline HÉNIN

Quorum = 5 : atteint

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal du 14/03/2024
- Validation des devis présentés par la commission Bois et Voies
- Tenue du bureau de vote du 9/06/2024
- Tarifs communaux : droits de place
- Choix placements du Legs
- Questions diverses

Clôture de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 14/03/2024 a été adressé à tous les membres du conseil municipal avec la convocation au Conseil de ce jour. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sans observation.

Point information du Conseil Municipal

Monsieur DOLÉ souhaite faire part au Conseil des différents événements qui ont eu lieu entre ces deux séances :

- Intercommunalité : conseil d'orientation ressources, conseil communautaire, conférences de territoire (portant sur la défense incendie, l'école et le fond de soutien aux investissements communaux) et cafés PLUIh (les réunions ayant lieu en pleine journée, Chaumuzy n'a pas été représentée).
- École : une réunion portait sur les transports scolaires et l'organisation possible pour ne pas impacter à ce sujet les familles des élèves passant à la maternelle de Ville-En-Tardenois. La seconde a eu lieu à l'initiative des parents d'élèves. Les échanges ont porté sur l'organisation de la rentrée de septembre afin qu'elle se passe dans les meilleures conditions possibles.
- Commune : plusieurs réunions de travail ont été organisées (Conseil des Jeunes, commission Cadre de vie et embellissement, commission Bois et Voies, commission communale des impôts directs, réception des coupons d'affouage, réunion de la caisse des loisirs...). **Dates à retenir** : journée coteaux propres le 1<sup>er</sup> week-end d'octobre et inauguration de la place Saint Remi le 8/05/2025.
- Animations/événements : La chasse aux œufs organisée par la caisse des loisirs s'est bien déroulée. Pour le don de sang, l'EFS remercie les 35 donateurs.
- Pour information : le diagnostic assainissement a été reçu, des travaux sont à prévoir. Intervention de la Camda et de Neotec. Les différents organismes ont été relancés pour les subventions à percevoir. Les subventions votées ont été versées.

Démission de M. Romain LEVECQUE

M. Romain LEVECQUE ayant démissionné de ses fonctions de conseiller municipal et membre et Président de la Caisse des Loisirs le 18 mars 2024, M. DOLÉ propose de nommer un nouveau représentant du Conseil au sein de la Caisse des Loisirs.

Le Conseil s'accorde pour proposer à M. MIMIN faisant déjà partie de la Caisse des Loisirs d'y être en tant que membre du Conseil.

Commission Bois et Voies

Voirie : Lecture du compte-rendu de la commission. Il a été fait un relevé des nids de poules qui a été remis au Grand Reims pour qu'il organise les travaux.

Le chemin détérioré près du Bois d'Éclisse a été refait très rapidement par le propriétaire.

Des devis ont été proposés par les entreprises PETIT (haut de la rue de Nappes), SOLOTRA et RAMERY pour les chemins des vignes et des travaux sur les avaloirs rue A. Beuvelet. Certains doivent être revus. Le Conseil ne trouve pas d'entente sur les travaux à entreprendre et le budget à y consacrer.

Bois : des sanctions doivent être envisagées à la suite de la réception des coupons d'affouage (arbres abattus à tort, coupon non stéré ni remis en état). L'ONF verra l'affouagiste concerné ainsi que la commission bois.

Plantation de vignes : à la suite d'un bornage dans les vignes, il a été constaté que les plantations ne respectent pas toujours la réglementation en vigueur, soit des piquets à minimum un mètre des limites de propriété. Après discussion, il s'avère que cette réglementation est de plus insuffisante. Pour pouvoir manœuvrer avec les engins sans difficultés ni dommage, ceux-ci devraient être planter à au moins 1 mètre. La législation le permettant, un arrêté sera pris pour que chaque nouvelle plantation soit à minimum 1 mètre des bornes.

Bois : M. Bertrand recontactera la technicienne de l'ONF car la végétation reprend parcelle 13 et des animaux essaient de passer le grillage.

M. DOLÉ propose aux membres de la commission d'organiser un RDV avec Mme. JOLY, référente du parc de la montagne de Reims sur le sujet des îlots de senescence. Les membres de cette commission demandent à ce que lui soit communiqué les disponibilités de Mme JOLY.

#### Tenue du bureau de vote

L'organisation du bureau de vote est bloquée par le manque de 2 assesseurs. M. DOLÉ propose de prendre un créneau supplémentaire et de faire appel aux bénévoles pour le dernier créneau.

#### Tarifs communaux

Les droits de place n'ont pas encore été délibérés sur la commune. Ils sont normalement obligatoires pour éviter la concurrence déloyale des commerces du village et définir un cadre juridique en cas d'incident. Ils ne peuvent être gratuits pour les activités commerciales. Ne souhaitant pas faire fuir les commerces itinérants, le Conseil décide de fixer le tarif à 1€ par mois soit un tarif annuel de 12 €.

#### Délibération à préciser

#### Choix de placement du Legs

La DGFIP propose de mettre le Conseil en relation avec des services adaptés pour discuter des solutions possibles pour le placement du Legs. Les propositions financières étant complexes, M. DOLÉ propose de créer un groupe de travail qui s'engagera à suivre ce dossier et le mener à bien. Au vu du nombre d'absents : un mail sera envoyé aux membres du Conseil afin que ceux-ci puissent prendre connaissance de la création de ce groupe de travail et s'y inscrire. Le délai de réponse est fixé à une semaine.

#### Questions diverses

Borne monétique : le Grand Reims demande des explications sur le refus de son installation par le Conseil. Les membres du Conseil expliquent qu'ils craignent un mauvais usage et un effet négatif sur l'esthétique de la place qui vient d'être refaite, d'autant qu'ils n'y voient aucun intérêt pour la commune. Le Conseil propose que le Grand Reims et VEOLIA viennent faire une présentation au début du prochain conseil municipal.

Tirage au sort des jurys d'assises : M. DOLÉ sera présent.

Audit énergétique : le sujet n'avançant pas, M. DOLÉ propose de créer également un groupe de travail qui s'engage à le prendre en main. Un mail sera également envoyé aux conseillers pour qu'ils s'inscrivent sur cette commission de travail.

Reims Champagne Run : une réunion se tiendra le samedi 25 mai avec l'organisateur, MM. DOLÉ, BERTRAND et WATIER. Les conseillers sont bien sûr les bienvenus.

Réunion publique école : Mme Katia BEAUJARD propose 3 dates. Le Conseil retient la date du 7 juin à 18h30. La communication sera faite en ce sens.

#### Tour de table :

M. WATIER demande que soit fait un désherbage de la commune ainsi qu'un antimousse/nettoyage près des jeux enfants.

M. VISNEUX ajoute la zone de la benne à verres.

#### Dates à retenir :

- 1,2 et 3/06 : fête patronale
- 9/06 : élections européennes 8h-18h
- 15/06 : ciné plein air
- 20/06 : conseil municipal
- 22/06 : conseil municipal des jeunes (organisation du 14/07)
- 28/06 : kermesse de l'école
- 01/07 : don du sang
- 14/07 : barbecue et pétanque organisés par le Conseil Municipal des Jeunes

Plus de questions, la séance est levée à 23h05

Secrétaire de séance  
Mme Adeline HÉNIN



Président de séance  
M. Sébastien DOLÉ

